



LARVISID GRANULES

Larvicide anti-moustiques granulés pour traitement des eaux stagnantes

- **Ciblé** : agit directement sur les larves en surface de l'eau
- **Performant** : jusqu'à 5 semaines d'efficacité
- **Facile d'utilisation** : application rapide sans préparation ni matériel
- **Sécurité** : sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement



Conditionnements au catalogue :

- ✓ SEAU 2KG



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFUSION**
S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





LARVISID GRANULES



Larvicide anti-moustiques granulés pour traitement des eaux stagnantes

- **Ciblé** : agit directement sur les larves en surface de l'eau
- **Performant** : jusqu'à 5 semaines d'efficacité
- **Facile d'utilisation** : application rapide sans préparation ni matériel
- **Sécurité** : sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement

LARVISID GRANULES est une solution biologique performante destinée à **maîtriser durablement la prolifération des moustiques** en agissant directement sur leur stade larvaire dans les eaux stagnantes.

Cette solution contient une bactérie naturellement présente dans l'environnement (eau, air, sol) : *Bacillus thuringiensis*. Elle agit **spécifiquement sur les larves de moustiques** en bloquant leur développement après ingestion de la bactérie. Cette action ciblée permet d'interrompre efficacement le cycle de reproduction, évitant ainsi l'apparition de moustiques adultes et les nuisances associées. Selon les conditions d'utilisation, son **efficacité peut se prolonger jusqu'à 5 semaines**.

Sa formulation sous forme de granulés d'origine végétale, à base de maïs, assure une excellente flottabilité. Le produit reste ainsi en surface, au plus près des zones de développement larvaire, garantissant une diffusion homogène et une efficacité optimale.

Simple et rapide à mettre en œuvre, LARVISID GRANULES s'applique par épandage sur tous types d'eaux stagnantes : soucoupes, jardinières, mares et petits bassins, collecteurs d'eau de pluie, regards d'eau ...

Cette solution sélective est **sans danger** pour l'homme, les animaux domestiques, la faune aquatique, la flore, les oiseaux et les insectes non ciblés. L'eau traitée peut être utilisée pour l'arrosage des plantes.

Mode d'utilisation

Le traitement doit être réalisé dès l'apparition des premières larves dans l'eau. Disperser les granulés à la surface de l'étendue d'eau. L'effet larvicide intervient dans les 12 à 18 heures suivant le traitement.

Efficacité longue durée : jusqu'à 5 semaines

Dosage :

100g pour 50m² (2g (environ 1 cuillère à café) pour 1m²).

Fréquence d'application : toutes les 4 à 5 semaines. En cas de forte pluie, toutes les 2 à 3 semaines.

Réglementations et Normes

Inventaire des produits biocides : n°92100. Type de produit : 18 Insecticides, type de formulation : Granulés prêts à l'emploi (GR), organismes cibles *Aedes albopictus* (moustique tigre), *Culex pipiens* (moustique commun). Catégorie d'utilisateur : non professionnel/professionnel.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Toutes zones d'eau stagnante : bassin de rétention, réservoir, regard, bassin d'ornementation, jardinière à réservoir d'eau, mare...

Principaux éléments de composition

Substances actives : *Bacillus thuringiensis israelensis* Sérotype H14, 28,6 g/kg ;

Géraniol (CAS 106-24-1), 0,1 g/kg

Support : granulés à base de maïs.

Propriétés physico-chimiques typiques

Etat physique : granulé

Couleur : jaune paille

Odeur : sans

Densité apparente : 0,4 à 0,5 kg/L

Recommandations

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ce produit est uniquement destiné aux eaux stagnantes, en effet la présence d'un courant, d'un brassage empêche le développement des larves.

Stockage

Stocker hors gel en dessous de 25°C, au sec et à l'abri de la lumière (produit biologique sensible). Conserver hors de la portée des enfants. Garder à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Le produit peut être conservé 2 ans à compter de sa date de fabrication.

Etiquetage

Produit non classé selon le règlement CLP (CE) 1272/2008.

Rendement

Pour une étendue d'eau de 1000m², 2kg sont nécessaires.

Les larves de moustiques vivants en surface, seule celle-ci est à prendre en compte pour déterminer la quantité de larvicide. Un bassin de 1m² de surface devra être traité de la même manière, que sa profondeur soit de 10cm ou de 15m.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

